

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Hiver 2018

POL8216-40 – Questions autochtones au Canada

Jeudi 9h30-12h30 (A-3715)

Professeur

Nicolas Houde

A-3485

Courriel: houde.nicolas@uqam.ca

Tel: (514) 987-3000 #4699

Disponibilité:

sur rendez-vous

DESCRIPTIF DU SÉMINAIRE

La construction historique de concepts tels que « nation, » « communauté, » « territoire public » ou « gestion des ressources naturelles » et leur imposition en tant que norme par l'État colonial à la défaveur des concepts et des approches autochtones préexistants est encore aujourd'hui une source de difficultés au plan de la législation et des rapports entre les Autochtones et les différents paliers de gouvernement au Canada. Ce séminaire vise donc à identifier et analyser les problèmes politiques associés à cette problématique générale. Le séminaire étudie d'une part comment les cadres et les concepts imposés par l'État ont à la fois desservi les Autochtones du Canada et été utilisés à des fins stratégiques par ceux-ci pour servir de levier dans l'établissement de nouveaux rapports de force avec les gouvernements et les populations non autochtones. Le séminaire aborde d'autre part différents courants de pensée politique autochtone contemporaine au Canada, permettant ainsi à l'étudiant(e) d'approcher sous différents angles les débats autour des questions liées à la reconnaissance, à la réconciliation et aux modèles émergents de gouvernance autochtone.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Suite au séminaire, les étudiant.es auront acquis une compréhension générale des processus ayant mené à la nécessité de négocier de nouveaux rapports entre Autochtones et non-Autochtones au Canada ainsi qu'une connaissance des enjeux et des débats d'idées liés à la négociation de ces rapports. Les étudiant.es auront développé une capacité d'analyse de problèmes politiques découlant d'interprétations divergentes de l'histoire coloniale canadienne et auront développé une capacité à préparer et diriger une session de séminaire.

LECTURES

Les textes à lire seront distribués en classe ou seront rendus disponibles à la réserve de la bibliothèque centrale. Les lectures obligatoires et suggérées seront identifiées en classe.

CALENDRIER DÉTAILLÉ

Le calendrier des lectures, les thèmes abordés et les lectures sont sujets à changement.

Thèmes supplémentaires possibles : dimensions internationales, nationalismes, construction du concept d'autochtone, les organisations autochtones comme acteurs politiques, indigénisme, anarcho-indigénisme, notion de propriété, ressources naturelles et extractivisme, environnementalisme et autochtonie, premières nations et médias, concept d'autodétermination, enjeux d'actualité, etc.

Date	Sujet	Lectures / Activités
11 janv	Introduction: Qui est Autochtone? Qui sont les Autochtones?	Présentation du cours
18 janv	Lectures de l'histoire Trois périodes des relations Institutions canadiennes et peuples autochtones	Dickason, O. P. 1996. <i>Les Premières Nations du Canada: depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours</i> . Sillery: Septentrion. (extraits). Dupuis, R. 2001. <i>Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion</i> . Montréal: Boréal. (chapitre 2). Green, J. 2004. Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme : pour une lecture autochtone du palimpseste canadien. <i>Politique et Sociétés</i> , vol. 23, no. 1, p. 9-32. Benedict Kingsbury, « « Indigenous Peoples » in International Law: A Constructivist Approach to the Asian Controversy », <i>The American Journal of International Law</i> , vol. 92, n°3, 1998, p. 414-457. Miller, J.R. 2009. <i>Compact, contract, covenant: Aboriginal treaty-making in Canada</i> . Toronto: University of Toronto Press (chapitres 2 et 3)

<p>25 janv</p>	<p>Stratégies coloniales de dépossession</p> <p>Nouvelles normes, nouveaux concepts</p>	<p>Braun, B. 1997. Buried epistemologies: The politics of nature in (post)colonial British Columbia, <i>Annals of the Association of American Geographers</i>, 87(1): 3-31.</p> <p>Braun, B. 2002. <i>The intemperate rainforest: Nature, culture, and power on Canada's west coast</i>. Minneapolis: University of Minnesota Press.</p> <p>Brealey, K.G. 1995. Mapping them 'out': Euro-Canadian cartography and the appropriation of the Nuxalk and Ts'Ilhqot'in first nations' territories. <i>The Canadian Geographer</i> 39 (2):140-156.</p> <p>Crush, J. 1994. Post-colonialism, de-colonization, and geography. In <i>Geography and Empire</i>, edited by A. Godlewska and N. Smith. Cambridge: Blackwell.</p> <p>Feit, H.A. 2004. Les territoires de chasse algonquiens avant leur "découverte"? Études et histoires sur la tenure, les incendies de forêts et la sociabilité de la chasse. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 34 (3):5-21.</p> <p>Harris, C. 2002. <i>Making Native space: Colonialism, resistance, and reserves in British Columbia</i> (Vancouver: UBC Press).</p> <p>Huitema, M., B.S. Osborne, and M. Ripmeester. 2002. Imagined spaces, constructed boundaries, conflicting claims: A legacy of postcolonial conflict in Eastern Ontario. <i>International Journal of Canadian Studies</i> 25 (Spring):87-112.</p> <p>Luna-Firebaugh, E. M. 2002. The Border Crossed Us: Border Crossing Issues of the Indigenous Peoples of the Americas, <i>Wicazo Sa Review</i>, 17(1): 159-81.</p> <p>Scott, C.H., et J. Morrison. 2004. Frontières et territoires: Mode de tenure des terres des Cris de l'Est dans la région frontalière Québec/Ontario. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 34 (3):23-43.</p>
<p>1er févr</p>	<p>Stratégies coloniales de dépossession :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction des États et des discours coloniaux 	<p>Coulthard, G.S. 2007. Subjects of Empire : Indigenous peoples and the 'Politics of recognition' in Canada. <i>Contemporary political theory</i>. 6, pp.437-460.</p> <p>Émond, André 2005. Les mutations de la « découverte » ou l'émergence des droits des peuples autochtones en droit colonial britannique, dans <i>Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones</i>, Québec, PUL, p. 13-30.</p>

		<p>Fanon, Franz « Racisme et culture », <i>Présence Africaine</i>, vol. 1 n°165-166, 2002, p. 77-84.</p> <p>Harris, Cole « How Did Colonialism Dispossess? Comments from an Edge of Empire », en ligne: http://www.unc.edu/courses/2007fall/geog/804/001/Harris%202004%20How%20Did%20Colonialism%20Dispossess.pdf</p> <p>Kilani, Mondher « Découverte et invention de l'autre dans le discours anthropologique », <i>Cahier de l'ILSL</i>, vol. 2, 1992, p. 3-16</p> <p>Morin, Michel <i>L'usurpation de la souveraineté autochtone</i>, Montréal, Boréal, 1997 (Chapitres 2 et 7).</p>
8 févr	<p>Remises en question du modèle colonial :</p> <p>Livre Blanc Libéralisme et Autochtones</p> <p>Mouvements politiques, luttes autochtones de 1970 à aujourd'hui</p>	<p>Cairns, Alan C., <i>Citizens Plus: Aboriginal Peoples and the Canadian State</i>, Vancouver, UBC Press, 2000, 280p.</p> <p>Canada. 1969. <i>La politique indienne du gouvernement du Canada</i> [en ligne].</p> <p>Cardinal, H. 1970. <i>La tragédie des Indiens du Canada</i>. Montréal: Éditions du Jour (préface, chaps 1 et 3).</p> <p>Dupuis, R. 2001. <i>Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion</i>. Montréal: Boréal. (chapitre 3).</p> <p>Flanagan, T. 2002. <i>Premières Nations? Seconds regards</i>. Montréal: McGill-Queen's University Press. (chapitres 1 et 2)</p> <p>Indian Association of Alberta (c.1970) <i>Citizens plus: A presentation by the Indian Chiefs of Alberta to Right Honourable P.E. Trudeau</i> (Edmonton: Indian Association of Alberta).</p> <p>Turner, D. 2006. <i>This is not a peace pipe : Towards a critical Indigenous philosophy</i>. U. of Toronto Press (chapitres 1-2-3).</p> <p>Weaver, S. 1981. <i>Making Canadian Indian Policy : The hidden agenda 1968-1970</i>. Toronto : University of Toronto Press (intro, chap. 1, 2; pp166-168; chap7).</p>
15 févr	<p>Remises en question du modèle colonial :</p> <p>pensée politique autochtone</p>	<p>Adams, H. 1975. <i>Prison of Grass : Canada from the native point of view</i>. Toronto : New Press.</p> <p>Adams, H. 1995. <i>A tortured people: The politics of colonization</i> (Penticton (B.C.): Theytus).</p>

		<p>Alfred, G.T. 1991. <i>Heeding the voices of our ancestors: Kahnawake Mohawk politics and the rise of native nationalism</i>. Toronto : Oxford University Press. 220 pages.</p> <p>Alfred, T. 2009. <i>Peace, power, righteousness : an indigenous manifesto</i> (Don Mills (ON): Oxford University Press).</p> <p>Giroux, D. 2008. Éléments de pensée politique autochtone contemporaine. <i>Politique et Sociétés</i>, vol. 27, n° 1, 2008, p. 29-53.</p> <p>Sioui, G.E. 1999. <i>Pour une histoire amérindienne de l'Amérique</i>. Québec : PUL.</p> <p>Turner, D. 2006. <i>This is not a peace pipe : Towards a critical Indigenous philosophy</i>. U. of Toronto Press (chapitres 5-6).</p>
22 févr	Remises en question du modèle colonial : Féminisme et autochtonie	<p>Discussion en classe concernant les projets de session</p> <p>Dick, Caroline. « The Politics of Intragroup Difference: First Nations' Women and the Sawridge Dispute », <i>Canadian Journal of Political Science</i>. Vol.39, 1 (March 2006).</p> <p>Fiske, J.-A. 1996. The womb is to the nation as the heart is to the body: Ethnopolitical discourses of the Canadian Indigenous Women's movement.</p> <p>Gehl, L. 2003. The rebuilding of a nation: A grassroots analysis of the Aboriginal nation-building process in Canada. <i>Canadian Journal of Native Studies</i> 23 (1):57-82.</p> <p>Green, J. 2007. 'Taking account of Aboriginal feminism ', in J. Green (ed.), <i>Making space for Indigenous feminism</i> (Halifax: Fernwood), 20-32.</p> <p>Ladner, K. 2008. Gendering decolonization, decolonizing gender. Paper presented at the 80th Annual Conference of the Canadian Political Science Association.</p> <p>Lawrence, B. 2003. Gender, race, and the regulation of Native identity in Canada and the United States: An overview. <i>Hypatia</i>, 18(2), pp.3-31.</p>

		<p>Rose, D. B. 1996. « Land Rights and Deep Colonising: the Erasure of Women », <i>Aboriginal Law Bulletin</i> 5, 3(85).</p> <p>Simpson, A. 2014. <i>Mohawk Interruptus : Political life accross the borders of settler states</i>. Duke University Press, chapitre 6.</p> <p>St. Denis, V. 2007. 'Feminism is for everybody: Aboriginal women, feminism and diversity ', in J. Green (ed.), <i>Making space for Indigenous feminism</i> (Halifax: Fernwood Press), 33-52.</p>
1er mars	Semaine de lecture	
8 mars	<p>Luttes autochtones et stratégies contre-hégémoniques :</p> <p>Toponymes, histoires orales, recherche anti-coloniale</p>	<p>PLAN DE TRAVAIL ET BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE A REMETTRE EN CLASSE</p> <p>Collignon, B. 2004. Recueillir les toponymes inuit. Pour quoi faire? <i>Études/Inuit/Studies</i> 28 (2):89-106.</p> <p>Corntassel, J., Chaw-win-is et T'lakwadzi. 2009. « Indigenous storytelling, truth-telling, and community approaches to réconciliation », <i>English Studies in Canada</i>, 35(1): 137-159.</p> <p>Cruikshank, J. 2005. <i>Do glaciers listen? Local knowledge, colonial encounters, and social imagination</i>. Vancouver: UBC Press.</p> <p>Davidson-Hunt, I. and F. Berkes (2003) Learning as you journey: Anishinaabe perception of social-ecological environments and adaptive learning. <i>Ecology and Society</i>, 8(1) [en ligne] URL: http://www.ecologyandsociety.org/vol8/iss1/art5/</p> <p>Hirt, I. 2009. « Cartographies autochtones : Éléments pour une analyse critique », <i>L'espace géographique</i>, 38(2): 171-186.</p> <p>Horvath, S. et al. 2002. "The impact of the traditional land use and occupancy study on the Dene Tha' First Nation", <i>Canadian Journal of Native Studies</i>, 22(2): 361-398.</p> <p>Tobias, T.N. 2000. <i>Chief Kerry's Moose: A guidebook to land use and occupancy mapping, research design and data collection</i>. Vancouver : Union of BC Indian Chiefs and</p>

		<p>Ecotrust Canada. URL: http://www.ubcic.bc.ca/Resources/tus.htm</p>
15 mars	Recherche postcoloniale, recherche en milieu autochtone	<p>APNQL 2014. <i>Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador</i>. Wendake: Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.</p> <p>Gibbs, M. 2001. "Toward a strategy for undertaking cross-cultural collaborative research", <i>Society and Natural Resources</i>, 14: 673-687.</p> <p>Hale, Charles R. « Activist Research v. Cultural Critique : Indigenous Land Rights and the Contradictions of Politically Engaged Anthropology », <i>Cultural Anthropology</i>, vol. 21, n°1, 2006, p. 96-120.</p> <p>Jérôme, L. 2009. Pour quelle participation? Éthique, protocoles et nouveaux cadres de la recherche avec les Premières nations au Québec. In: N. Gagné, et al. (eds.). <i>Autochtonies: vues de France et du Québec</i>, Québec: Presses de l'Université Laval, pp.471-486.</p> <p>Kovach, M. 2005. Emerging from the margins: Indigenous methodologies. In: L. Brown et S Strega, eds. <i>Research as resistance: Critical, Indigenous, and anti-oppressive approaches</i>, Toronto: Canadian Scholars Press, pp.19-36.</p> <p>NAHO 2007. <i>OCAP: Ownership, Control, Access and Possession</i>. Ottawa: National Aboriginal Health Organization.</p> <p>Tuhiwai Smith, L. 1999. <i>Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples</i>. New York: Zed books and University of Otago Press (intro, chap. 1)</p> <p>UQAM. 2012. <i>Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des être humains (juin 2012)</i>. URL: http://www.recherche.uqam.ca/ethique/humains/cadre-normatif-ethique-humains.html</p>
22 mars	Remises en question du modèle colonial : Modèle de l'accommodement Traités modernes, cogestion, consultation	<p>Cairns, A. 2000. <i>Citizens Plus: Aboriginal Peoples and the Canadian State</i>, Vancouver, UBC Press.</p> <p>Charest, P. 1992. La prise en charge donne-t-elle du pouvoir? L'exemple des Atikamekw et des Montagnais. <i>Anthropologie et Sociétés</i> 16 (3):55-76.</p>

		<p>Farget, D. et M-P. Fullum-Lavery. 2014. « La place réservée à l'avis des peuples autochtones dans le cadre du processus de prise de décision concernant le Plan Nord. Perspective juridique interne et internationale », <i>Revue de droit de McGill</i> 59(3), p. 596-653.</p> <p>Gilbert, J. et Cathal Doyle, « A New Dawn over the Land: Shedding Light on Collective Ownership and Consent » dans Stephen Allen et Alexandra Xanthaki, dir, <i>Reflections on the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples</i>, Oxford, Hart, 2011</p> <p>Ladner, Kiera et M. Orsini. 2004. De l'«infériorité négociée» à l'«inutilité de négocier» : la Loi sur la gouvernance des Premières Nations et le maintien de la politique coloniale. <i>Politique et Sociétés</i>, 23(1) : 59-87.</p> <p>Lebuis, V. et G. King-Ruel, 2010. Le consentement libre, préalable et informé: une norme internationale en émergence pour la protection des populations locales autochtones. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 40(3): 85-99.</p> <p>Morissette, A. 2007. Composer avec un système imposé: La tradition et le conseil de bande à Manawan. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 37 (2/3):127-138.</p> <p>NAFA. 1995. <i>Aboriginal Participation in Forest Management: "Not Just Another Stakeholder"</i>. Ottawa: National Aboriginal Forestry Association.</p> <p>Québec. 2008. <i>Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones</i>. Québec: Secrétariat aux affaires autochtones, Gouvernement du Québec.</p> <p>Rodon, T. 2003. <i>En partenariat avec l'État: Les expériences de cogestion des Autochtones du Canada</i>. Québec: Presses de l'Université Laval.</p> <p>Touzard, H. 2006. Consultation, concertation, négociation : une courte note théorique. <i>Négociations</i>, 1(5): 69-74.</p> <p>Vincent, S. 1989. Le patrimoine faunique et le territoire national, dans Alain Bissonnette et Louise Sauvé (dir.), <i>Peuples autochtones de l'Amérique du Nord. De la réduction à la coexistence</i>, Québec, Télé Université, p. 412-485.</p>
--	--	--

<p>29 mars</p>	<p>Pour sortir de la dépendance :</p> <p>modèle libéral, modèle d'autonomie gouvernementale, participation publique, fédéralisme par traité troisième ordre de gouvernement</p>	<p>Cleary, B. 1993. Le long et difficile portage d'une négociation territoriale. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i> 23 (1):49-60.</p> <p>Flanagan, T., C. Alcantara, et A. Le Dressay. 2011. <i>Beyond the Indian Act</i>. 2nd ed. Montreal: McGill-Queen's.</p> <p>Grammond, S. 2004. L'accord Nisga'a et l'entente avec les Innus: vers une nouvelle génération de traités? In: G. Otis (dir.), <i>Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones</i>, Québec: PUL, pp.83-98.</p> <p>Létourneau, J.-F. 2005. Modernité et autonomie politique. La lutte des Inuit du Nunavik. <i>Globe : revue internationale d'études québécoises</i>, 8(1), p. 37-48.</p> <p>Papillon, M. 2006. Vers un fédéralisme postcolonial? La difficile redéfinition des rapports entre l'État canadien et les peuples autochtones. In <i>Le fédéralisme canadien contemporain: Fondements, traditions, institutions</i>, édité par A. G. Gagnon. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.</p> <p>Saint-Hilaire, M. 2003. La proposition d'entente de principe avec les Innus: vers une nouvelle génération de traités? <i>Les Cahiers de Droit</i>, 44(3), pp.395-426.</p> <p>Slowey, G. 2008. <i>Navigating neoliberalism: Self-determination and the Mikisew Cree First Nation</i>. Toronto: UBC Press.</p>
<p>5 avril</p>	<p>Environnement Gestion des ressources Savoirs traditionnels Parcs nationaux</p>	<p>Abele, F. 2007. Between respect and control: Traditional Indigenous knowledge in Canadian public policy. In <i>Critical policy studies</i>, edited by M. Orsini and M. Smith. Vancouver: UBC Press.</p> <p>Agrawal, A. (1995) Dismantling the divide between indigenous and scientific knowledge. <i>Development and Change</i>, 26, pp.413-439.</p> <p>Barth, F. 1995. Other Knowledge and Other Ways of Knowing. <i>Journal of Anthropological Research</i>, 51(1), pp. 65-68</p> <p>Barth, F. 2002. An anthropology of knowledge. <i>Current Anthropology</i>, 43(1), pp.1-18.</p> <p>Berkes, F. (1999) <i>Sacred ecology: Traditional ecological knowledge and resource management</i>. Philadelphia: Taylor and Francis.</p>

		<p>Cruikshank, J. (2005) <i>Do glaciers listen? Local knowledge, colonial encounters, and social imagination</i>. Vancouver: UBC Press.</p> <p>Desbiens, C. 2006. Du Nord au Sud: Géographie autochtone et humanisation du territoire québécois. <i>Cahiers de géographie du Québec</i> 50 (141):393-401.</p> <p>Houde, N. 2007. The six faces of traditional ecological knowledge: Challenges and opportunities for Canadian co-management arrangements. <i>Ecology and Society</i>, 12(2): 34 [online] URL: http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss2/art34.</p> <p>Mailhot, J. 1993. <i>Le savoir écologique traditionnel: La variabilité des systèmes de connaissance et leur étude, Dossier-synthèse no 4</i>. Montréal: Bureau de soutien de l'examen public du projet Grande Baleine.</p> <p>Nadasdy, P. 1999. The politics of TEK: power and 'integration' of knowledge. <i>Arctic Anthropology</i>, 36(1-2), pp.1-18.</p> <p>Nadasdy, P. 2003. <i>Hunters and bureaucrats: Power, knowledge, and Aboriginal-state relations in the southwest Yukon</i>. Toronto: UBC Press.</p> <p>Saint-Arnaud, M., L. Sauvé, et D. Kneeshaw. 2005. Forêt identitaire, forêt partagée: Trajectoire d'une recherche participative chez les Anicinapek de Kitcisakik (Québec, Canada). <i>Vertigo</i> 6 (2):1-12.</p>
12 avr	Réconciliation? Regard critique porté sur les nouvelles ententes	<p>Blackburn, C. 2007. Producing legitimacy: reconciliation and the negotiation of aboriginal rights in Canada. <i>Journal of the Royal Anthropological Institute (N.S.)</i>, 13, pp.621-638.</p> <p>Leydet, D. 2007. Autochtones et non-autochtones dans la négociation de nouveaux traités : enjeux et problèmes d'une politique de la reconnaissance. <i>Négociations</i>. 2007-2 (no. 8), p.55-71.</p> <p>Penikett, T. 2006. <i>Reconciliation: First Nations treaty making in British Columbia</i>. Toronto: Douglas and McIntyre, chap. 18, 20.</p> <p>Tully, J. (1999). <i>Une étrange multiplicité: Le constitutionnalisme à une époque de diversité</i>. Québec: PUL.</p>

		Woolford, A. (2005) <i>Between justice and certainty: Treaty making in British Columbia</i> . Toronto: UBC Press, chaps. 2, 6, 7.
19 avr	Conclusion, synthèse, retour...	<p>TRAVAIL DE FIN DE SESSION À REMETTRE LE DERNIER JOUR DE LA SESSION, AVANT LA FERMETURE DU SECRÉTARIAT</p> <p>Suites à donner au cours</p> <p>Suggestions de lectures</p> <p>Que retirez-vous de POL-8215?</p>

ÉVALUATION ET DATES IMPORTANTES

Prise en charge d'une session	30%	
Plan de travail, bibliographie annotée et discussion en classe	20%	8 mars
Travail de fin de session	40%	20 avril
Participation	10%	

Détails

Prise en charge d'une session (30%)

Les étudiant(e)s auront l'opportunité de diriger une session du séminaire. Des lectures seront suggérées pour chaque thème à être abordé, incluant pour les thèmes pris en charge par les étudiant.es, mais les étudiant.rs pourront décider de la façon d'aborder et de diriger la session qui leur sera assignée. Des façons d'aborder l'exercice seront suggérées en classe.

Une réflexion et trois questions seront soumises par courriel par les autres étudiant.es au plus tard à 17h00 la veille du séminaire. Ce sera à l'étudiant.e en charge de la session de décider de la façon d'inclure ces questions dans la discussion ou dans la présentation.

Le tiers de la note pour cet exercice proviendra d'une évaluation par les pairs. Les critères d'évaluation pour ce tiers seront discutés en classe. L'évaluation, accompagnée de commentaires constructifs, sera envoyée à l'enseignant une semaine après la session concernée.

Plan de travail, bibliographie annotée et discussion en classe (20%)

Le but de cet exercice est de faire démarrer la réflexion pour le travail de session. Les étudiant.es remettront un document d'environ 5 pages identifiant un enjeu précis qui suscite des questions nouvelles et le problématiser. Une bibliographie annotée fera également partie du document à remettre. La bibliographie commentée consiste en une liste d'ouvrages qui seront utilisés dans le cadre du travail final. Il ne s'agit pas de présenter tous les ouvrages qui seront utilisés, mais quelques uns parmi les plus pertinents. Un minimum de 10 ouvrages (articles, livres, rapports, etc.) *scientifiques* devra être présenté. L'enseignant rappellera en classe ce qu'est un ouvrage scientifique.

Les ouvrages seront présentés en ordre alphabétique des auteur.e.s. Pour chaque référence bibliographique, il s'agira d'écrire un bref commentaire descriptif et évaluatif. L'étudiant.e identifie la thèse de l'auteur.e, l'objectif poursuivi, l'approche théorique dans laquelle se situe l'ouvrage et les conclusions du texte. L'étudiant.e indique de plus en quoi la référence sera utile au travail final.

Les étudiant.es feront de plus une courte présentation en classe de leur projet de travail, dans le but d'échanger des idées. Le sujet que chaque étudiant.e veut aborder doit recevoir l'approbation de l'enseignant. Des détails concernant le travail seront fournis en classe en début de session.

Travail de fin de session (40%)

Le but du travail de session est d'aider au développement du mémoire de maîtrise. Environ 25 pages, 1½ interligne. Détails en classe.

Participation (10%)

La participation active au séminaire sera faite sur la base de la pertinence et de la qualité des interventions des étudiants. Il est entendu que les étudiants doivent avoir fait les lectures identifiées comme obligatoires avant de se présenter en classe. De plus, une réflexion et trois (3) questions portant sur les sujets abordés dans les lectures obligatoires devront être envoyées par courriel à l'enseignant et à l'étudiant.e en charge de la session concernée au plus tard à 17h00 la veille de la séance.

RETARDS

Les travaux doivent être remis **par courriel**, en format WORD, à moins d'avis contraire. Les étudiant.es seront pénalisés de 10% par jour de retard. Une extension sera accordée seulement en cas de force majeure, sous réserve d'un certificat médical, ou document

similaire, expliquant la raison du retard. Ces documents ne doivent pas être envoyés par courriel.

PARTICIPATION, QUESTIONS, COURRIELS

Ce séminaire requiert la participation active des étudiant.es. Une discussion collective portant sur le thème et les lectures de la semaine occupera la plus grande partie de chaque séance. Les étudiant.es doivent donc avoir lu les textes qui serviront de base aux discussions avant le début des rencontres hebdomadaires.

Je vous encourage à communiquer avec moi par courriel entre les séances. Veuillez noter que je ne m'engage pas à répondre aux courriels en moins de 24 heures, même si je ferai mon possible pour y répondre à l'intérieur de délais raisonnables. Il n'y a aucune garantie que je puisse répondre dans les deux ou trois heures précédant l'heure limite pour la remise d'un travail.

Les questions simples comme complexes peuvent être discutées en personne, sur rendez-vous. Vous êtes par ailleurs encouragé.es à partager en classe vos questions en lien avec la matière ou les travaux.

SERVICES DE SOUTIEN ACADÉMIQUE

Les **Services à la vie étudiante** de l'UQAM (SVE) offrent plusieurs services qui peuvent aider les étudiants dans leur parcours universitaire. Par exemple, le service de soutien à l'apprentissage offre des outils, tels des suggestions d'ouvrage de référence et des ateliers, pour perfectionner les méthodes de travail. Leur page web se situe ici : (<http://www.vie-etudiante.uqam.ca/soutienapprentissage/Pages/accueil.aspx>)

Les SVE offrent également un service d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> ainsi qu'un service de soutien psychologique : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/soutienpsychologique/Pages/accueil.aspx>

Finalement, le Centre Paulo-Freire du département de science politique (<http://www.politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/155-centre-paulo-freire.html>) offre un appui académique aux étudiants du département.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514-987-3185

Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.